

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **GENFIT : Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2021 : Soutien largement majoritaire à ce stade pour les résolutions soumises à l’approbation des actionnaires, mais quorum insuffisant sur première convocation**

- **Quorum de 18,19% obtenu sur première convocation**
- **L’Assemblée Générale Mixte sera reconvoquée sur le même ordre du jour le 30 juin 2021**
- **Les suffrages exprimés sur première convocation restent valables pour la seconde convocation**
- **La mobilisation des actionnaires est cruciale pour l’approbation des résolutions soumises à l’Assemblée Générale Extraordinaire**

**Lille (France), Cambridge (Massachusetts, États-Unis), le 15 juin 2021 – GENFIT (Nasdaq et Euronext: GNFT)**, société biopharmaceutique de phase avancée engagée dans l’amélioration de la vie des patients atteints de maladies hépatiques et métaboliques, annonce aujourd’hui que son Assemblée Générale Mixte convoquée le 15 juin 2021 a obtenu un soutien largement majoritaire pour les résolutions soumises à l’approbation des actionnaires, mais que le quorum est insuffisant pour tenir l’Assemblée sur première convocation. Une nouvelle Assemblée Générale Mixte sera convoquée le 30 juin 2021 à 14h30, heure de Paris, afin de délibérer sur le même ordre du jour. L’ordre du jour et le texte des résolutions sont identiques. Le quorum réuni sur première convocation s’est établi à 18,19%. Pour rappel, le quorum requis pour que l’Assemblée Générale Extraordinaire puisse valablement délibérer sur seconde convocation est de 20%.

**Pascal Prigent, Directeur Général de GENFIT**, a commenté : « *Merci aux actionnaires qui ont déjà votés. Nous comptons désormais sur le soutien des actionnaires qui n’ont pas encore participé au suffrage pour le faire à l’occasion de l’Assemblée Générale du 30 juin 2021 sur seconde convocation. GENFIT est votre entreprise, votre vote est essentiel.* »

**Les actionnaires peuvent encore envoyer leur procuration ou voter par correspondance jusqu’au 27 juin 2021, à zéro heure (minuit), heure de Paris, et pourront voter électroniquement via la plateforme Votaccess à partir du 17 juin 2021 et jusqu’au 29 juin 2021 à 15 heures, heure de Paris.**

La Société indique qu’en application du décret n°2021-255 du 9 mars 2021 prorogeant l’application des mesures de l’ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et de son décret d’application n°2020-

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

418 du 10 avril 2020 dont la durée a été prorogée par le décret n°2021-255 du 9 mars 2021 jusqu'au 31 juillet 2021 cette Assemblée Générale Mixte sur seconde convocation se tiendra également à huis-clos, au siège social situé sur le Parc Eurasanté, 885 avenue Eugène Avinée à Loos (59120), hors la présence des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister.

L'avis de convocation, comprenant l'ordre du jour et les modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale Mixte sur seconde convocation, sera publié le 18 juin 2021, au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires. Les actionnaires ne pouvant participer physiquement à l'Assemblée Générale Mixte, aucune carte d'admission ne sera délivrée.

Conformément aux articles R.225-77 et R.225-79 du Code de commerce, les formulaires de vote par correspondance adressés à la Société, les votes électroniques et les mandats donnés pour l'Assemblée Générale Mixte sur première convocation restent valables pour l'Assemblée Générale Mixte appelée à se réunir sur seconde convocation le 30 juin 2021 sur le même ordre du jour dès lors que l'inscription comptable des titres est maintenue.

Les actionnaires n'ayant pas encore exprimés leurs votes sont invités à consulter l'avis de convocation à paraître le 18 juin 2021 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires ainsi que notre site Internet dédié pour obtenir plus d'information sur les moyens de participation à l'Assemblée Générale Mixte sur seconde convocation le 30 juin 2021 : <https://ir.genfit.com/fr/informations-financieres/assemblee-generale-des-actionnaires>

### **Composition du bureau de l'Assemblée Générale Mixte**

L'Assemblée Générale Mixte sera présidée par Monsieur Jean-François Mouney, Président du Conseil d'Administration de la Société.

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles et conformément aux dispositions du Décret, la Société a désigné en qualité de scrutateurs : Biotech Avenir et l'Université de Lille, qui ont accepté ces fonctions.

### **Modalités d'accès à la retransmission de l'Assemblée Générale Mixte**

Même si le quorum n'a pas été atteint sur première convocation, le Conseil d'administration et la Direction Générale tiennent à présenter aux actionnaires un aperçu de la marche des affaires. Par conséquent, la Société maintient la retransmission de la réunion en direct en format audio sur le site internet de la Société (<https://ir.genfit.com/fr>). Une rediffusion sera disponible depuis notre site web Investisseurs <https://ir.genfit.com/fr>, dans la section « Événements » et sur la page « Assemblée Générale des actionnaires », dans l'onglet « Données financières », dès que possible à

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

l'issue de l'Assemblée Générale Mixte sur première convocation, et au plus tard avant la fin du cinquième jour ouvré suivant ladite Assemblée Générale Mixte.

La retransmission en français sera disponible en composant le +33 (0) 1 7037 7166 (France) et le +44 (0) 33 0551 0200 (Royaume-Uni), environ cinq minutes avant le début de l'Assemblée (mot de passe : Genfit).

### **Mise à disposition des documents préparatoires**

Les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte énoncés par l'article R.22-10-23 du Code de commerce ont été mis en ligne sur le site internet de la Société [www.genfit.fr](http://www.genfit.fr) le 25 mai 2021.

### **À PROPOS DE GENFIT**

GENFIT est une société biopharmaceutique avancée engagée dans l'amélioration de la vie des patients atteints de maladies cholestatiques et métaboliques chroniques du foie. GENFIT est pionnier dans le domaine de la découverte de médicaments basés sur les récepteurs nucléaires, fort d'une histoire riche et d'un solide héritage scientifique de près de deux décennies. GENFIT recrute actuellement des patients pour ELATIVE™, un essai clinique de Phase 3 évaluant elafibranor dans la cholangite biliaire primitive (« PBC »). Elafibranor est un composé en cours d'évaluation et n'a été revu ni n'a reçu d'approbation d'aucune autorité réglementaire. Abordant la prise en charge clinique des patients atteints de maladies hépatiques à travers une approche intégrée, GENFIT développe également NIS4®, une technologie nouvelle de diagnostic visant à faciliter l'identification des patients atteints de NASH « à risque ». NIS4® fait l'objet d'un accord de licence à la Société LabCorp® pour le développement et la commercialisation aux Etats-Unis et au Canada d'un test diagnostic moléculaire sanguin basé sur cette technologie. GENFIT est installée à Lille, Paris et Cambridge, MA (États-Unis). GENFIT est une société cotée sur le Nasdaq Global Select Market et sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment B (Nasdaq et Euronext : GNFT). [www.genfit.fr](http://www.genfit.fr)

### **AVERTISSEMENT**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives à propos de GENFIT, y compris au sens où l'entend le Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et en particulier des déclarations prospectives relatives à la tenue de notre assemblée générale sur seconde convocation et les résultats du scrutin. L'utilisation de certains mots, comme tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir », « permettre », « viser », « encourager

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

», « être confiant » ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire a pour but d'identifier ces déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses et attentes raisonnables de sa Direction Générale, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes connus ou inconnus, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Ces aléas et incertitudes comprennent, parmi d'autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris dans le domaine des biomarqueurs, au progrès et aux résultats des essais cliniques prévus et en cours, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant ses candidats-médicaments et solutions diagnostiques, à la fluctuation des devises, à la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement, ainsi qu'à ceux développés au Chapitre 2 « Facteurs de risque et contrôle interne » du Document d'Enregistrement Universel 2020 de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (**AMF**) le 23 avril 2021 sous le numéro D.21-0350, disponible sur les sites Internet de GENFIT ([www.genfit.fr](http://www.genfit.fr)) et de l'**AMF** ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et à ceux développés dans les documents publics et rapports déposés auprès de la Securities and Exchange Commission américaine (« **SEC** »), y compris le Rapport Annuel Form 20-F déposé auprès de la **SEC** le 23 avril 2021. De plus, même si les résultats, la performance, la situation financière et la liquidité de la Société et le développement du secteur industriel dans lequel elle évolue sont en ligne avec de telles déclarations prospectives, elles ne sauraient être prédictives de résultats ou de développements dans le futur. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de publication de ce document. Sous réserve de la réglementation applicable, la Société ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'évènements futurs ou autres.

### CONTACT GENFIT

**GENFIT** | Investisseurs

Relations Investisseurs | Tel : +1 (617) 714 5252 | [investors@genfit.com](mailto:investors@genfit.com)

**RELATIONS PRESSE** | Media

Bruno ARABIAN – Ulysse Communication | Tel : 06 87 88 47 26 | [barabian@ulyse-communication.com](mailto:barabian@ulyse-communication.com)

Stephanie BOYER – GENFIT | Tel : 03 20 16 40 00 | [stephanie.boyer@genfit.com](mailto:stephanie.boyer@genfit.com)